La reformulation : à la recherche d'une frontière

Houda Landolsi, Maria Svensson
et Coco Norén (éds)

UPPSALA
UNIVERSITET

© Houda Landolsi, Maria Svensson et Coco Norén 2019

Distributor: Uppsala University Library
Box 510, SE-751 20 Uppsala, Sweden
www.uu.se, acta@ub.uu.se

ISSN 0562-3022
ISBN 978-91-513-0676-6
urn:nbn:se:uu:diva-383447 (http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:uu:diva-383447)

Printed by KPH Trycksaksbolaget AB, Uppsala 2019

Table des matières

En deçà et au-delà de la reformulation : retours réflexifs sur une notion en extension *Houda Landolsi, Maria Svensson et Coco Norén* 7

PREMIÈRE PARTIE Regards nouveaux et renouvelés sur la reformulation .. 17

Comment la reformulation articule la contrainte syntaxique et la contrainte sémantique : illustration dans la langue des enfants et des adultes *Claire Martinot*.....19

Une nouvelle forme de reformulation, la reformulation dans des anaphores résumantes à dimension formulaire *Alain Rabatel*.....37

Reformulation en tant que procédé multidimensionnel *Iris Eshkol-Taravella et Natalia Grabar* 57

Peut-on sous-catégoriser les hétéro-répétitions (presque) à l'identique dans le champ des reformulations ? *Sandra Teston Bonnard*.....75

« Qui trop embrasse, mal étreint » : pour une restriction du champ notionnel de la reformulation *Hélène Vassiliadou*.....93

DEUXIÈME PARTIE Reformulation et discours 113

La représentation de la parole de l'adversaire dans les débats politiques télévisés : de l'indispensable reprise à la reformulation orientée *Domitille Caillat* 115

La reformulation en classe de FLE : considérations syntaxico-sémantiques *Sewoenam Chachu* 129

Aux limites de la reformulation : quand des marques reformulent des citations d'auteurs *Oriane Deseilligny*.....147

Quelles reformulations pour aider le jeune enfant à construire un discours explicatif ? L'exemple des reformulations de l'adulte en situation de jeu à règles *Natacha Espinosa*.....165

Reformulation, vulgarisation scientifique et traduction *Hend Ghidhaoui* 181

La reformulation contextualisée – une stratégie à tout faire *Coco Norén*.....193

Du statut des marqueurs *donc* et *c'est-à-dire* dans un cours magistral en L1 Sciences du Langage *Marie-France Roquelaure* 211

La citation dans le discours de controverse religieuse : un cas particulier de reformulation ? *Sophie Yvert-Hamon*.....229

TROISIÈME PARTIE Reformulation et contrastes 245

La reformulation entre re-dit et non dit *Houda Ben Hamadi Melaouhia* 247

De quelques formes non canoniques de reformulation dans les forums de discussion électroniques en français et en allemand *Céline Largier Vié* 259

Des marqueurs de (re)formulation à l'oral *Jeanne Vigneron-Bosbach* 275

En deçà et au-delà de la reformulation : retours réflexifs sur une notion en extension

Houda Landolsi, Maria Svensson et Coco Norén

> […] repetition skulks under numerous different names, one might almost say aliases,
> depending on who is repeating what where:
> When parrots do it, it's parroting.
> When advertisers do it, it's reinforcement.
> When children do it, it's imitation.
> When brain-damaged people do it, it's perseveration or echolalia.
> When dis-fluent people do it, it's stuttering, or stammering.
> When orators do it, it's epizeuxis, ploce, anadiplosis, polyptoton or antimetabole.
> When novelists do it, it's cohesion.
> When poets do it, it's allitteration, chiming, rhyme, or parallelism.
> When priests do it, it's ritual.
> When sounds do it, it's gemination.
> When morphemes do it, it's reduplication.
> When phrases do it, it's copying.
> When conversations do it, it's reiteration.
> Aitchinson (1995 : 15)
> (cité dans Bazzanella (éd.) 1996 : vii),

La notion de *reformulation* a connu, durant les cinq dernières décennies, un succès certain qui se reflète dans sa présence et dans la description de ses usages proliférants, tant dans les branches des sciences du langage que dans des disciplines voisines. Ce succès de la notion s'expliquerait par l'intérêt que l'on porte à la variation, à la différence, par rapport à ce qu'on considère comme norme. Comme le remarque Rabatel (2017 : 70),

> cet engouement pour les non coïncidences du dire est analogue à celui dont bénéficie le marqué par rapport au non marqué. […] On comprend donc qu'à cette aune, le reformulé a tous les mérites du marqué, du subjectif, puisque le Même y est modulé, modalisé à travers les variations des signifiés, tandis qu'on voit plus difficilement ce qu'on peut dire d'un Même appréhendé isolément, réduit à son apparente Mêmeté (signifiante et signifiée) …

L'intérêt pour la reformulation a été originellement alimenté par les apports des théories interactionnistes, notamment à partir des années 70. Devenue problématique depuis lors, la notion de reformulation ne cesse de mobiliser les chercheurs aussi bien pour elle-même que pour ses applications pratiques dans les discours et les conversations. Des pensées approfondies et des études

fines ont contribué à la création d'un véritable labyrinthe dans lequel on risque de se perdre. Il nous semble donc essentiel de réactualiser la notion et de la mettre à jour. Un retour réflexif sur le déjà-dit s'impose pour appréhender cette notion avec un certain recul et un esprit ouvert et critique. Les contributions composant le présent ouvrage adoptent en effet différentes approches et leurs pensées se sont développées dans des contextes scientifiques variés. Les analyses proposées portent donc sur divers aspects de la reformulation. En voici un bref exposé :

1. La reformulation : à la recherche d'une (re)définition ?

Que pourrait englober la notion de reformulation ? Reformuler est, selon les dictionnaires, « formuler à nouveau, généralement de façon plus claire » (*Le Petit Robert*, 2014). Définie ainsi, la reformulation se présente comme un domaine aux contours flous auquel appartient tout un ensemble de phénomènes langagiers et de figures de style.

Les définitions de la reformulation que proposent les linguistes font ressortir des différences considérables qui appellent une mise au point de certains concepts et notions liés à la reformulation. Selon ces définitions, le champ de la reformulation se voit rétréci, ou, au contraire, élargi.

Parmi les premiers travaux, nous pouvons mentionner ceux de l'école de Genève. Roulet (1987 ; Roulet *et al.* 1987) et Rossari (1994) considèrent cette opération de rétrointerprétation comme la catégorie supérieure qui couvre deux sous-catégories, à savoir la *reformulation paraphrastique* et la *reformulation non paraphrastique*. Alors que la reformulation paraphrastique peut être décrite en termes d'équivalence sémantique ; la non paraphrastique implique un changement de perspective énonciative indiqué par le connecteur (Roulet *et al*. 1987 : 115).

La question de la définition de la reformulation a été également posée par Norén dans son étude parue en 1999. Inspirée particulièrement de la Théorie de l'Argumentation Dans la Langue (proposée par Ducrot et Anscombre) et se basant surtout sur la théorie des topoï, Norén définit la reformulation comme « la double actualisation d'un champ topique dans le discours » (1999 : 65). Le topos est défini comme « le 'schéma de scénarios' qui permet de faire le passage entre l'argument et la conclusion » (1999 : 44). Cette définition restreinte de la reformulation exige, comme critère d'identification, et donc d'inclusion dans la catégorie des reformulations, non seulement la ressemblance sémantique des deux segments, mais aussi la même orientation argumentative.

Alors que certains linguistes définissent la reformulation comme le retour sur un segment afin d'en modifier l'un des aspects syntaxiques ou sémantiques

et restreignent ainsi le champ de ce procédé langagier à ce qu'on appelle la reformulation paraphrastique, Steuckardt, entre autres chercheurs, étend le domaine que couvre la reformulation, dont l'invariant devient « l'état de chose visé » (2007 : 56). D'ailleurs, Steuckardt propose expressément « de ne pas restreindre la notion de reformulation aux séquences où se succèdent deux segments co-orientés, et de définir simplement la reformulation comme la succession en discours de deux segments qui visent le même état de chose » (2007 : 59). Vion (2000 : 219), lui, définit la reformulation comme une « reprise avec modification de propos antérieurement tenus ».

Le constat majeur que font ressortir ces définitions est que la reformulation a des frontières floues. Quel serait le seuil de distorsion (expression de Fuchs 1983 : 29), la limite qui, une fois dépassée, disqualifierait l'acte langagier de la désignation de reformulation ?

Kanaan (2011 : 102) définit la reformulation comme une activité qui couvre « une multitude d'actions disponibles dans et par le discours comme expliquer, paraphraser, exemplifier, nommer, définir, résumer, récapituler, ajuster ou corriger, toutes ces actions étant opérées sur une première formulation et portant sur le même état de choses ». Une telle conception de la reformulation engloberait la quasi-totalité des phénomènes langagiers : de la paraphrase jusqu'à la réinterprétation en passant par la nomination, la définition, l'exemplification, la généralisation et la correction. L'insertion de ces opérations, nombreuses et de natures diverses, ne remet-elle pas en question la pertinence même de la catégorisation des actes de reformulation ?

La diversité des définitions proposées et la divergence de la nature et du nombre d'opérations que la reformulation recouvre nous ont conduites à proposer un retour sur le procédé discursif de la reformulation ; un retour qui permettrait de distinguer cet acte langagier d'opérations voisines, lesquelles sont souvent considérées comme lui appartenant. Cela nécessite une identification des phénomènes de la reformulation, de ses fonctions et des indices qui permettent de la déceler dans différents genres discursifs.

La première partie de cet ouvrage se concentre donc sur les configurations syntaxiques et les caractéristiques sémantiques de la reformulation. La catégorisation des phénomènes de la reformulation pose en effet la question de voir si les recherches actuelles renouvellent et se différencient des conceptions que les travaux pionniers ont attribuées à la reformulation, ou, à l'inverse, si elles les prolongent. Une reformulation pose-t-elle inévitablement une relation d'équivalence ? Et, si la réponse est positive, quelle est la nature de cette équivalence ? La dichotomie paraphrastique/non paraphrastique est-elle toujours d'actualité ? L'équivalence est-elle toujours sémantique et sémantico-argumentative ou peut-elle aussi être syntaxique, thèse que soutiennent Martinot et Teston-Bonnard (entre autres, dans le présent ouvrage) ?

2. La reformulation dans divers textes et contextes

Le second axe thématique couvre les aspects pragmatiques et les valeurs argumentatives de la reformulation en tant qu'acte langagier.

La reformulation a été souvent étudiée en tant que stratégie inter-communicationnelle qui se manifeste, idéalement, dans les conversations orales (Gülich et Kotschi (1987), Tannen (1989 : 36-99), Johnstone (1994a, 1994b), Bazzanella (1996), Norén (1999), Kanaan (2011), etc.). Un retour sur le caractère essentiellement interactif de cette stratégie communicationnelle s'impose et une mise au point de sa fonction interactionnelle est d'actualité.

Pour les linguistes, la reformulation relève tantôt d'une stratégie de clarification (Brunetière 2009), tantôt d'une stratégie argumentative (Romero 2009). La reformulation est-elle une explicitation, une explication, une rectification, une interprétation ou une réinterprétation ? L'intégration de la réinterprétation comme valeur possiblement véhiculée par la reformulation ne faisant pas l'unanimité, un retour sur la question s'est imposé. La deuxième partie de cet ouvrage essaie donc de compléter, d'affiner ou de questionner les études antérieures sur les rôles pragmatiques et argumentatifs que jouent les segments de la reformulation dans les séquences discursives appartenant à différents genres discursifs et réalisées dans des contextes très variés.

Comme elle inclut les paraphrases, et, pour certains, même les répétitions, la reformulation est aussi très présente dans les études contrastives. La question de la supposée équivalence de certains marqueurs et de la variété effective de leurs emplois dans différentes langues est l'une des principales problématiques que soulèvent quelques-unes des contributions incluses dans le présent ouvrage. La troisième et dernière partie revient donc sur les particularités des reformulations selon une perspective contrastive et comparative. Seront examinées les propriétés sémantico-pragmatiques de certains marqueurs traditionnellement considérés comme introduisant une reformulation, aussi bien que les stratégies discursives qui leur sont associées.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cet ouvrage a le mérite de soulever plusieurs questions relatives à la reformulation. Il nous était difficile de catégoriser les contributions et de proposer un classement qui reflète bien la diversité des points de vue et la richesse des analyses et du matériau. Ainsi, des questions sous-jacentes ont été posées dans différentes contributions. On pense particulièrement à la dichotomie auto- *vs* hétéro-reformulation. Reformuler sa propre parole n'est par reformuler celle des autres. Quels sont les enjeux que chaque pratique entraîne ? Différentes fonctions et valeurs argumentatives caractéristiques de l'hétéro-reformulation ont été recensées dans les articles de ce recueil, selon différentes perspectives et dans différents objectifs.

De même, les formes et les fonctions de la reformulation à l'oral diffèrent de celles rencontrées dans un texte écrit. Le recours à des corpus variés, oraux

et écrits, a permis d'examiner et d'interpréter les valeurs que ces divergences imposent.

Nous signalons finalement que la recherche des frontières pourrait nous amener aussi bien sur des terrains largement exploités que sur des terres neuves. Nous proposons, dans la partie 3 ci-dessous, une illustration d'une forme de redit qui se situe à la limite de la reformulation.

3. « Reformuler, c'est formuler à nouveau » : Exemple d'un cas-limite de formulation à nouveau

S'il est possible de penser que toute reformulation est une formulation à nouveau, il est toutefois légitime de se demander si, dans le sens inverse, toute formulation à nouveau est une reformulation. Pour saisir cette différence, nous proposons d'examiner ces exemples authentiques tirés d'un corpus[1] de textes oraux[2] appartenant au genre politique :

1. les vagues d'immigration précédentes/ ce sont assimilées/ et je dis c'est vrai que l'assimilation est une violence/ parce que évidemment euh il faut abandonner une partie de soi/ pour se fondre/ justement/ dans une communauté qui au départ n'est pas la vôtre/(.) il faut abandonner/ une partie de sa culture/ il faut abandonner parfois sa langue/ c'est difficile/ mais c'est parce que c'est difficile/ que ce sacrifice euh je vais dire est/ démontre la volonté d'intégrer une communauté de destin (Marine Le Pen 18-12-2011)[3]

2. l'intégration c'est l'id-/ c'est/ c'est la Grande-Bretagne/ c'est le système anglo-saxon/ (.) c'est l'idée que chacun arrive et conserve l'intégralité de ce qui fait sa spécificité et que tout ça doit cohabiter euh comme une sorte de mille-feuilles/ l'assimilation/ c'est un concept très français qui consiste à dire que celui qui arrive doit abandonner une partie/ c'est vrai/ de ce qu'il est pour se fondre dans la communauté euh nationale/ (.) ça passe par le fait de donner un prénom français quand on/ par exemple quand on décide de s'insérer euh en France/ de euh d'abandonner une partie encore une fois de sa culture qui doit rester dans le domaine/ dans la sphère privée/ mais ne pas sortir dans la sphère publique/ c'est vrai

[1] Les exemples sont tirés du corpus *Intégration 10-18* composé de 950 textes et d'un nombre total de 455 745 mots. Les textes du corpus sont tous oraux et mis en ligne sur YouTube entre le 17 décembre 2010 et le 11 novembre 2018. Les séquences-vidéos traitent toutes de la problématique de l'intégration (Landolsi 2018).

[2] Les normes et conventions de transcription que nous avons adoptées ont été inspirées des guides de transcription publiés par le centre de recherche VALIBEL (Variétés Linguistiques du français en Belgique) mais mises à jour et légèrement rectifiées par nos soins. Deux principes de base ont été respectés : 1. Adoption de l'orthographe standard, 2. Tout ce qui est dit est transcrit (ex. *euh*, *hein*) et ce qui n'est pas dit n'est pas transcrit (le *ne* de négation, par exemple).

[3] « Marine LE PEN Une assimilation plutôt qu'une intégration », https://www.youtube.com/watch?v=SvlOAE4YmKs, 18-12-2011, 1min 06s.

que c'est une violence l'assimilation/ c'est une sorte de violence hein/ mais c'est un sacrifice/ si vous voulez qui/ parce qu'il est un sacrifice euh euh est une sorte de gage de la volonté justement d'appartenir totalement à la communauté dans laquelle on veut se fondre/ et de participer à son avenir (Marine Le Pen 20-06-2012)[4]

3. je crois qu'il est quand-même nécessaire pour justement se défaire totalement de de/ du handicap que peuvent être les origines/ je l'entends/ de se fondre dans la/ dans la communauté nationale/ d'abandonner une partie de sa culture/ c'est vrai/ pour se fondre dans la culture française/ dans ses rites/ dans ses traditions/ dans ses mœurs/ (.) alors c'est vrai c'est une violence/ vous avez raison euh/ c'est une difficulté/ c'est/ comment dire/ un sacrifice énorme/ mais je crois que la France apporte beaucoup/ euh beaucoup de droits en particulier/ beaucoup d'avantages/ et je crois que la moindre des choses lorsqu'on est invité à venir vivre chez quelqu'un/ c'est de respecter les règles (Marion Maréchal-Le Pen 16-09-2016)[5]

Les discours desquels sont extraits les exemples cités ont été prononcés dans des contextes clairement différents, éloignés aussi bien dans l'espace que dans le temps. Pour autant, la ressemblance est saillante entre les formulations de la définition de l'assimilation proposée par deux des leaders du Front National. Dans les cas où les deux énoncés ont le même locuteur, nous pouvons presque parler d'un rephrasage à distance, comme en témoignent les deux exemples 1 et 2 tirés d'interviews accordées par Marine Le Pen à deux chaînes, l'une française 1, l'autre anglaise (2). La comparaison de ces énoncés repose principalement sur l'existence d'éléments sémantiques majoritairement invariables. La variation, qui est minimale, se fait

– par ajout d'un élément distinctif, en l'occurrence d'un exemple dans (2) par rapport à (1) : *ça passe par le fait de donner un prénom français quand on/par exemple quand on décide de s'insérer euh en France*,
– par omission : suppression de *il faut abandonner parfois sa langue* dans (2) par rapport à (1),
– et par le choix d'une formulation sémantiquement équivalente : *ce sacrifice [...] démontre la volonté d'intégrer une communauté de destin* (1) ; *c'est un sacrifice [...] une sorte de gage de la volonté justement d'appartenir totalement à la communauté dans laquelle on veut se fondre et de participer à son avenir* (2).

Dans l'extrait (2), exclusivement, Le Pen précise que l'intégration est un modèle anglo-saxon. Cet ajout s'explique par les conditions de mise en discours : la présidente du Front National s'adresse à un public britannique et

[4] "Marine Le Pen: 'Integration is the Anglo-Saxon system adopted in Great Britain'", https://www.youtube.com/watch?v=5hriotjnwPI, 20-06-2012, 7min 29s. Seul le titre de la séquence est en anglais, les personnes interviewées s'expriment en français.
[5] « Débat sur l'assimilation et l'intégration en France » https://www.youtube.com/watch?v=yP1DxjU4dP0&t=202s, 16-09-2016, 07min 19s.

tend à inscrire ses paroles dans un contexte qui est précisément familier à ce public.

Dans l'exemple (3) se manifestent les mêmes types de reformulation par rapport aux énoncés appartenant à (1) et à (2). On retrouve ainsi :

– l'ajout d'un élément distinctif : *c'est vrai c'est une violence vous avez raison euh/ c'est une difficulté/ c'est/ comment dire/ un sacrifice énorme* dans (3) par rapport à *c'est vrai que l'assimilation est une violence* (1).

– l'omission d'un élément : ∅ dans (3) par rapport à *démontre la volonté d'intégrer une communauté de destin* (1) et *une sorte de gage de la volonté justement d'appartenir totalement à la communauté dans laquelle on veut se fondre et de participer à son avenir* (2).

– la variation dans la formulation : *pour se fondre dans la culture française/ dans ses rites/ dans ses traditions/ dans ses mœurs* dans (3) par rapport à *pour se fondre/ justement/dans une communauté qui au départ n'est pas la vôtre* dans (1).

Nous pouvons indéniablement constater qu'il y a un invariant au plan du signifié, qui peut être défini sinon comme une reprise, au moins comme une formulation de nouveau d'une même idée, soit en la reprenant, mais en intervertissant l'ordre des mots ou propositions, soit en en variant les composants. Il est toutefois impossible, même en se référant à des données chronologiques, de trancher si (1) est le segment source de (2) ou de (3) ou encore si (1) est lui-même une reformulation d'une formulation antérieure (par exemple du fondateur du Front National).

Même si les différents énoncés cités comme exemples sont le produit d'un prédiscours, d'un discours possible commun à tous les énonciateurs-(re)formulateurs, il est pour autant approprié individuellement. L'appropriation du discours est conditionnée, à notre sens, par une adaptation du contenu propositionnel de l'énoncé et par une adoption de son soubassement idéologique. Cet énoncé est précisément présenté comme le résultat d'une nouvelle énonciation et non pas comme une réactualisation d'une énonciation antérieure : l'acte même de reformulation n'est pas assumé. Or, l'équivalence sémantique et la co-orientation argumentative sont bel et bien présentes, comme dans une reformulation 'standardisée'. Peut-on parler dans ce cas d'une reformulation ? d'un *retour* sur un déjà-dit ? et de surcroît, d'un retour *réflexif* ?

Ce cas-limite soulève la question de la réflexivité dans la reformulation ; une question qui est souvent présentée comme une hypothèse de travail solidement établie. Sans remettre en question cette hypothèse, nous signalons toutefois qu'il serait scientifiquement réducteur de la présenter comme allant de soi.

La question de la réflexivité a été soulevée notamment par Vassiliadou (2016 et ici même), Rabatel (2017) et Landolsi (à paraître). Ces recherches reviennent sur la problématique de la réflexion et de la réflexivité dans les reformulations et essaient de discerner les caractéristiques communes que

certains cas particuliers de formulation à nouveau, de reprise ou de rephrasage à distance, pourraient avoir avec les formes standardisées de la reformulation.

4. Quelques réflexions en conclusion

Cet ouvrage collectif vise à prendre une certaine distance par rapport aux nombreuses études et recherches qui se sont intéressées à la reformulation et à ses différents phénomènes, et ce par l'apport de nouveaux outils de description et par la diversification des corpus et des sujets étudiés. Chaque contribution s'inscrit dans un cadre théorique dont l'adoption est le résultat de plusieurs facteurs et de plusieurs choix. La diversité des points de vue et des analyses a largement contribué à la richesse de ce recueil. Malgré leur diversité, les articles ont toutefois établi un dialogue interne qui se réalise sous forme de citations, de questionnements et de débats concernant des modèles théoriques et des analyses pratiques sous-jacents ou observables, adoptés et proposés par les contributeurs. La problématique centrale qui alimente ces dialogues et qui rassemble tous les contributeurs est celle qui nous a réunis lors du colloque international *La reformulation : à la recherche d'une frontière* du 8 au 9 juin 2017 à Uppsala, dont ce volume est le résultat. En tant qu'organisatrices du colloque et éditrices de l'ouvrage, nous espérons avoir atteint notre objectif, à savoir encourager les débats et les réflexions sur ces relations qui se nouent, se défont ou se renforcent d'une part entre la reformulation et les procédés qui lui sont parents, et, d'autre part, entre la reformulation et le contexte dans lequel elle apparaît.

Références

BAZZANELLA, C. (éd.) (1996), *Repetition in Dialogue*, Tübingen, Max Niemeyer.

BRUNETIÈRE, V. (2009), « Des normes imaginaires linguistiques à l'œuvre dans les reformulations du langage des enseignant.e.s de yoga », *Cahiers de praxématique* 52, p. 173-202.

FUCHS, C. (1983), « La paraphrase linguistique : équivalence, synonymie ou reformulation ? », *Le Français dans le Monde* 178, p. 129-132.

GEROLIMICH, S. (2009), « Comprendre et reformuler les textes en langue inconnue », *Cahiers de praxématique* 52, p. 109-132.

GÜLICH, E. et KOTSCHI, T. (1987) « Les actes de reformulation dans la consultation 'La dame de Caluire' », *in* P. BANGE (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne, Peter Lang, p. 15-81.

JOHNSTONE, B. (éd.) (1994a), *Repetition in Discourse. Interdisciplinary Perspectives*, Vol. I, Norwood, Ablex Publishing Corporation.

JOHNSTONE, B. (éd.) (1994b), *Repetition in Discourse. Interdisciplinary Perspectives*, Vol. II, Norwood, Ablex Publishing Corporation.

KANAAN, L. (2011), *Reformulations, contacts de langues et compétence de communication : analyse linguistique et interactionnelle dans des discussions entre jeunes Libanais francophones*, Thèse de doctorat, Orléans.

LANDOLSI, H. (à paraître), « Peut-on parler d'une reformulation interdiscursive ? Reformulations dans et autour du discours du Front National français », *in* O. INKOVA (éd.), *Autour de la Reformulation*, Genève, Droz.

MARTINOT, C. (2009), « Reformulations paraphrastiques et stades d'acquisition en français langue maternelle », *Cahiers de praxématique* 52, p. 29-58.

NORÉN, C. (1999), *Reformulation et conversation – De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.

PENNEC, B. (2006), *La reformulation en anglais contemporain : indices linguistiques et constructions discursives*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2.

RABATEL, A. (2007), « Répétitions et reformulations dans l'*Exode :* coénonciation entre Dieu, ses représentants et le narrateur », *in* M. KARA (éd.), *Usage et analyse de la reformulation*, *Recherches linguistiques* 29, p. 75-96.

RABATEL, A. (2017), « Frontières de la reformulation : frontières supra-catégorielles, catégorielles, infra- et trans-catégorielles », *Annales de l'université de Craiova*, Série sciences philologiques - langues et littératures romanes, Année XXI, 1, p. 65-105.

ROMERO, C. (2009), « Répétition et reformulation sur les emballages de produits courants : une quadruple illusion », *Cahiers de praxématique* 52, p. 133-158.

ROSSARI, C. (1997) [1994], *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang.

ROULET, E. (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de linguistique française* 8, p. 111-140.

ROULET, E. *et al*. (1987) [1985], *L'articulation du discours en français contemporain*, 2e éd., Berne, Peter Lang.

STEUCKART, A. (2007), « Usages polémiques de la reformulation », *in* M. KARA (éd.), *Usage et analyse de la reformulation*, *Recherches linguistiques* 29, p. 55-74.

STEUCKART, A. (2009), « Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique », *Cahiers de praxématique* 52, p. 159-172.

TANNEN, D. (1989), *Talking voices. Repetition*, *dialogue, and imagery in conversational discourse*, Cambridge, Cambridge University Press.

VASSILIADOU, H. (2016), « Mouvements de réflexion sur le *dire* et le *dit* : *c'est-à-dire*, *autrement dit*, *ça veut dire* », *in* L. ROUANNE et J.-C. ANSCOMBRE (éds), *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe* dire, Berne, Peter Lang, p. 339-364.

VION, R. (1992, 2000), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.